



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



STRATÉGIE
NATIONALE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

SYNTHÈSE

Guadeloupe – 11 juillet



Ce compte rendu détaillé restitue précisément et exhaustivement échanges tenus lors des ateliers organisés à distance en Guadeloupe **le 11 juillet 2025**, dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'horizon 2025. Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques principales : Financements, Transitions (écologique, numérique et sociale), les gouvernances et une dernière thématique attractivité, développement économique & innovation. Ces temps ont été suivi d'un atelier dédié à la Mise en œuvre de cette nouvelle Stratégie nationale 2025.

Ce document vise à offrir dans **une restitution complète** par regroupement thématiques des constats posés par les participants, qui ont identifiés des freins, et à valoriser les propositions phares émises par tous les groupes. **22 participants** ont répondu présents. Chacun a contribué à toutes les thématiques. Au total, 15 temps d'intelligence collective se sont déroulés sur la journée.

En Guadeloupe, les acteurs de l'ESS font face à des contraintes financières structurelles. Le tissu associatif et coopératif, essentiel à la vitalité territoriale, évolue dans un contexte de fragilité économique marquée, renforcée par la dépendance aux subventions publiques, la faible bancarisation de certains projets, et la complexité des dispositifs existants. La consolidation de l'écosystème ESS nécessite donc une refonte profonde des modalités de financement, incluant la simplification des procédures, la sécurisation des fonds et une meilleure articulation entre les niveaux national, européen et local.

1.1 Financements publics nationaux et territoriaux

Constats

Les structures ESS sont confrontées à une réelle tension de trésorerie, liée à des délais de traitement des subventions publics jugés trop longs pour assurer la continuité de leurs activités. Les appels à projets sont souvent lancés avec des délais d'instruction trop courts, incompatibles avec les capacités organisationnelles des petites structures. De plus, les formats de dossiers d'aide varient fortement selon les financeurs, ce qui complique leur élaboration et génère une surcharge administrative. Cette situation est aggravée par l'absence de ressources humaines qualifiées en gestion financière au sein de nombreuses structures, en particulier les plus petites ou les plus récentes. Enfin, malgré un potentiel élevé d'innovation sociale, le secteur peine à mobiliser l'épargne privée ou institutionnelle, faute de dispositifs attractifs ou d'ingénierie de financement adéquate.

Freins

La méconnaissance des dispositifs de financement disponibles constitue un obstacle majeur. Les acteurs ESS, en particulier les plus éloignés des centres décisionnels, manquent de visibilité sur les aides existantes et les critères de sélection. L'instabilité des financements et leur faible lisibilité freinent la projection à moyen et long terme des projets. Par ailleurs, les tensions entre les décisions financières prises à l'échelle nationale et les priorités fixées par les collectivités territoriales créent des incohérences et des chevauchements, au détriment de la cohérence stratégique locale. L'absence d'instances de coordination pérennes entre financeurs publics renforce ces disparités. Enfin, l'insuffisance de financements dédiés à l'accompagnement, pourtant indispensable à la structuration des porteurs de projet, fragilise l'écosystème.

Propositions

- Mettre en place des conférences régionales des financeurs, en déclinaison de la conférence nationale, pilotées par les Régions.
- Centraliser les informations et les calendriers des aides sur une plateforme unique.
- Revoir et harmoniser les délais d'instruction et de versement des subventions.
- Lancer des appels à projets avec cofinanceurs regroupés pour faciliter le montage de dossiers.
- Mettre en place des espaces de rencontre pour favoriser les réponses collectives aux appels à projets (AAP / AMI).
- Pérenniser les financements des structures d'accompagnement afin de garantir un appui durable aux porteurs.

1.2 Accès aux fonds européens, FSE+ et préfinancement

Constats

L'accès aux fonds européens, notamment au FSE+, reste particulièrement complexe pour les structures guadeloupéennes de l'ESS. Les conditions de mobilisation de ces fonds exigent souvent un bouclage financier préalable difficile à atteindre. Le niveau de cofinancement requis, jusqu'à 85 % en local, place les porteurs dans une situation d'exposition financière élevée. L'absence de solutions de préfinancement efficaces accroît la prise de risque. Les contraintes administratives liées au montage de dossier, jugées excessives, mobilisent des compétences rares ou inexistantes dans certaines structures.

Freins

Le système de gestion des fonds européens est marqué par une technicité excessive, rendant les dispositifs peu accessibles aux structures de petite taille. Le manque d'ingénierie locale dédiée à l'ESS sur ces fonds aggrave cette situation. Par ailleurs, les plafonds de cofinancement et les règles de calcul standardisées à l'échelle nationale ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités des territoires ultramarins, où les coûts logistiques, les délais d'exécution et les besoins en accompagnement sont différents. Cette inadaptation freine l'ambition des projets et contribue à la sous-utilisation des crédits.

Propositions

- Simplifier les modalités d'accès aux fonds européens via un guichet unique et une procédure allégée.
- Créer un dispositif de préfinancement adapté aux structures ESS.
- Former durablement les acteurs ESS et les personnels des collectivités à la gestion des fonds européens.

- Mettre en place un fonds de garantie pour sécuriser l'accès au crédit bancaire lié aux projets cofinancés par l'UE.

1.3 Fiscalité, dons et finance solidaire

Constats

Le cadre fiscal actuel comporte plusieurs biais défavorables au développement de la philanthropie et de la finance solidaire. En particulier, l'impossibilité de défiscaliser les dons aux SCIC constitue un frein important à la mobilisation de l'épargne citoyenne. Par ailleurs, l'innovation sociale souffre d'un manque de reconnaissance et de dispositifs de soutien adaptés. Les structures peinent à financer des projets à forte utilité sociale qui ne répondent pas aux critères classiques de rentabilité. Par ailleurs, les dispositifs existants de finance solidaire (livrets réglementés, assurance-vie 90/10, épargne salariale solidaire) sont encore trop peu connus, tant du grand public que des acteurs eux-mêmes

Freins

La taxe sur les salaires reste un handicap significatif pour les associations employeuses, impactant directement leur masse salariale et leur capacité à recruter durablement. À cela s'ajoute une acculturation insuffisante des banques aux spécificités de l'ESS, ce qui complique l'accès au crédit. L'absence d'un espace de dialogue structuré sur ces enjeux empêche une mobilisation efficace des ressources.

Propositions

- Réformer la taxe sur les salaires en instaurant un taux unique allégé pour les organismes à but non lucratif.
- Créer de nouveaux leviers fiscaux pour encourager les dons citoyens, avec un rescrit fiscal plus accessible.
- Organiser des actions de sensibilisation autour de la finance solidaire avec les acteurs institutionnels (Banque des Territoires, France Active...).
- Mettre en place une plateforme de dons intégrant un guide des fondations et de leurs zones d'intervention.
- Développer le crowdfunding solidaire et encourager les formes hybrides de financement.

1.4 Accompagnement, mutualisation et renforcement des capacités

Constats

Les porteurs de projets de l'ESS manquent d'un accompagnement structuré et pérenne pour répondre efficacement aux appels à projets. Le parcours est souvent perçu comme trop solitaire et coûteux, faute de mutualisation des moyens humains

et d'appui technique adapté. Plusieurs financeurs interviennent sans coordination claire, ce qui alourdit les démarches et fragilise les porteurs.

Freins

La lourdeur administrative, les délais contraints et la diffusion tardive des appels à projets rendent difficile une planification stratégique. Les petites structures souffrent d'un déficit de compétences administratives internes, ce qui les empêche de constituer des dossiers solides ou d'assurer le suivi financier des projets. Par ailleurs, les financeurs eux-mêmes manquent parfois d'une connaissance approfondie du modèle ESS, ce qui complique le dialogue.

Propositions

- Proposer des formations pratiques à la réponse aux appels à projets et au suivi des subventions.
- Créer des guichets communs pour mutualiser les fonctions supports (comptabilité, RH, gestion de projet).
- Consolider le rôle d'un opérateur supra pour coordonner l'accompagnement aux AAP.
- Organiser des matinales auprès des banques locales pour mieux faire connaître l'ESS.

Les transitions écologiques, numériques et sociales sont au cœur des mutations économiques et sociétales qui traversent la Guadeloupe. Dans ce contexte insulaire marqué par une vulnérabilité climatique accrue, un vieillissement démographique accéléré et des fractures numériques persistantes, l'ESS apparaît comme un levier incontournable de résilience, d'innovation et d'adaptation. Toutefois, malgré un positionnement naturel sur ces enjeux, les structures ESS peinent encore à intégrer pleinement les dimensions transversales de la transition faute de moyens, de reconnaissance institutionnelle ou d'appuis adaptés à leurs spécificités.

2.1 Adaptation, résilience et gestion de crise

Constats

Les structures ESS sont directement exposées aux aléas climatiques et aux chocs économiques, dont la fréquence et l'intensité augmentent en Guadeloupe. Ces événements fragilisent des modèles économiques déjà tendus. Dans ce contexte, la capacité des acteurs de l'ESS à s'adapter devient une condition de survie, mais aussi un levier d'innovation territoriale. La coupure des télécommunications à la suite d'événements majeurs soulève la nécessité de dispositifs spécifiques de continuité d'activité. Par ailleurs, les évolutions sociales rapides, notamment autour du vieillissement ou des inégalités numériques, interrogent la capacité du secteur à adapter ses modes de fonctionnement sans trahir ses valeurs fondatrices.

Freins

La petite taille des structures, leur statut juridique (associatif ou coopératif) et leur modèle de lucrativité limitée entravent souvent leur capacité à dégager des marges de manœuvre pour anticiper ou gérer les crises. Par ailleurs, la logique concurrentielle induite par des appels à projets non coordonnés freine la coopération territoriale et la mise en commun des ressources.

Propositions

- Associer systématiquement les structures ESS aux schémas et feuilles de route des transitions territoriales.
- Soutenir les structures dans le renforcement de leurs ressources humaines et financières pour affronter les crises.
- Lancer des appels à projets hybrides croisant ESS et transition (tiers-lieux verts, inclusion numérique, événementiel éco-responsable).
- Aligner les calendriers et les critères des AAP pour éviter les concurrences inutiles.

- Développer des rencontres territoriales pour favoriser l'élaboration de plans d'action coopératifs.

2.2 Économie circulaire, gestion et valorisation des déchets

Constats

Le tri des déchets reste insuffisant sur le territoire, en particulier dans le secteur du BTP, alors même que plusieurs structures de l'écosystème sont pionnières en matière de réemploi et de réutilisation (ressourceries, PTCE orientés textile). Ce savoir-faire de terrain pourrait être mobilisé pour structurer une véritable économie locale du recyclage.

Freins

Les dispositifs de financement disponibles sont souvent inadaptés aux structures à but non lucratif ou faiblement lucratives. Le manque d'ancrage institutionnel du secteur de l'économie circulaire portée par l'ESS empêche la création de filières pérennes. Enfin, la sensibilisation du grand public aux enjeux du réemploi reste marginale, malgré un intérêt croissant pour la seconde main.

Propositions

- Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics pour soutenir les filières ESS du réemploi.
- Mettre en place des outils de financement spécifiques adaptés aux modèles économiques des structures de l'économie circulaires.
- Lancer des campagnes territoriales de sensibilisation à la seconde main et au recyclage du matériel numérique.

2.3 Transition numérique, IA et inclusion digitale

Constats

Le numérique constitue un levier de transformation mais aussi un facteur d'exclusion. Le vieillissement de la population et l'illectronisme persistent. De nombreuses associations ne disposent pas des outils ou des compétences pour valoriser leurs actions via le numérique ou gérer efficacement leurs activités. Par ailleurs, l'appropriation de l'intelligence artificielle, de plus en plus incontournable, suscite à la fois des attentes et des inquiétudes quant à son usage éthique et à sa maîtrise.

Freins

Le manque de fonctions support (Systèmes d'Information, RH) dans les structures ESS limite la capacité à exploiter les potentialités du numérique. Les formations existantes sont peu visibles ou difficilement accessibles. Le coût des équipements et des logiciels,

ainsi que l'absence de mutualisation entre structures, constituent des obstacles structurels. Enfin, les outils existants sont rarement conçus pour les usages spécifiques de l'ESS.

Propositions

- Créer une plateforme regroupant toutes les formations et outils numériques adaptés à l'ESS.
- Encourager la mutualisation des fonctions support via des groupements d'employeurs ou des consortiums.
- Déployer l'accès gratuit ou à tarif négocié à des outils numériques (open source, Canva, suites bureautiques).
- Développer des kits de gestion numérique incluant l'usage responsable de l'IA.
- Mettre en place une centrale d'achat pour l'accès à du matériel numérique reconditionné.
- Réaliser un état des lieux territorial de l'acculturation numérique via l'observatoire de la CRESS.
- Promouvoir le mécénat de compétences numériques.

2.4 Vieillesse, illettrisme et solidarité intergénérationnelle

Constats

La Guadeloupe est confrontée à un vieillissement démographique prononcé, accentué par le départ des jeunes. Certaines initiatives portées par l'ESS, comme les PTCE autour du bien vieillir, témoignent d'un potentiel d'innovation sociale en matière de domotique, de loisirs ou d'accompagnement. Néanmoins, l'isolement numérique des personnes âgées et le manque de jeunes bénévoles fragilisent les dynamiques intergénérationnelles.

Freins

L'isolement des seniors empêche leur inclusion sociale et numérique. De nombreuses structures manquent de ressources pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement adaptés.

Propositions

- Lutter contre l'isolement des seniors par des actions d'inclusion numérique intergénérationnelles.
- Intégrer l'engagement citoyen dans les cursus scolaires et valoriser les compétences bénévoles dans les CV.
- Développer le soutien aux aidants familiaux et renforcer les dispositifs de prise en charge de la petite enfance.

La structuration de la gouvernance territoriale de l'ESS en Guadeloupe apparaît comme un enjeu fondamental pour renforcer la lisibilité, la coordination et la légitimité des acteurs. Dans un territoire insulaire fragmenté, l'interconnaissance entre réseaux, institutions et porteurs de projet reste partielle. Cette faible visibilité des rôles et des responsabilités entrave la prise de décision collective, la mobilisation des ressources et la convergence des politiques publiques. Pour faire émerger une gouvernance plus stratégique, inclusive et transversale, il est indispensable de clarifier les responsabilités, renforcer les coopérations et consolider les dynamiques régionales et européennes.

3.1 Lisibilité des rôles et des référents

Constats

Il existe un flou persistant sur « qui fait quoi » dans l'écosystème ESS guadeloupéen. Malgré la présence d'un comité de pilotage et d'un comité technique ESS associant l'État, la Région et la CRESS depuis 2019, leur visibilité reste très limitée. Le rôle des têtes de réseau, des collectivités (Région, Département, EPCI), et de la CRESS manque de clarté, notamment sur les compétences respectives en matière d'animation, de financement ou de représentation. L'ESS étant par nature transversale, aucun acteur unique ne semble en capacité de couvrir l'ensemble des sujets, ce qui rend d'autant plus nécessaire une meilleure organisation collective.

Freins

L'absence d'organigrammes fonctionnels ou de dispositifs de communication accessibles limite la compréhension de l'écosystème par les acteurs eux-mêmes et par les partenaires extérieurs. Les stratégies de structuration demeurent théoriques tant qu'elles ne sont pas accompagnées de moyens dédiés. De plus, certaines têtes de réseaux locales ne sont pas suffisamment reconnues comme partenaires à part entière des démarches portées par la CRESS ou par les pouvoirs publics.

Propositions

- Créer un annuaire national-régional des acteurs de l'ESS, avec une version publique et mise à jour.
- Positionner la CRESS dans les instances économiques (CCI, CMA, chambres d'agriculture) comme véritable chambre consulaire.
- Clarifier les compétences de chaque niveau de collectivité et harmoniser les dispositifs d'appel à projets.

3.2 Coordination et transversalité des politiques publiques

Constats

La grande majorité des structures ESS sont de petite taille, ce qui rend difficile la constitution d'une masse critique capable de peser dans les décisions publiques. Par ailleurs, la gouvernance participative reste peu développée : les bénéficiaires, salariés et bénévoles ne sont pas systématiquement associés à l'élaboration des projets, ce qui freine leur appropriation.

Freins

La structuration encore partielle de certaines fédérations ou têtes de réseaux empêche un dialogue efficace avec les institutions. La fatigue des dirigeants bénévoles, liée à la charge administrative et à l'absence de reconnaissance, nuit à la continuité des dynamiques collectives.

Propositions

- Renforcer les articulations inter-ministérielles sur les enjeux ESS.
- Organiser des rencontres régionales régulières pour aligner les priorités, mutualiser les informations et planifier les actions.
- Poursuivre l'animation des CoTech et CoPil en Guadeloupe et renforcer leur capacité opérationnelle.
- Développer des temps d'échange avec les EPCI pour faire remonter les besoins des territoires.

3.3 Coopérations européennes et caribéennes

Constats

En tant que territoire insulaire situé en dehors du continent européen, la Guadeloupe bénéficie peu des coopérations classiques entre États membres. En revanche, sa proximité avec la Caraïbe ouvre des perspectives intéressantes pour développer des coopérations régionales adaptées. Les acteurs ESS expriment un besoin croissant d'intégrer ces dynamiques, tant pour partager des expériences que pour bénéficier de financements croisés.

Freins

Les normes européennes perçues comme trop technocratiques peuvent avoir un effet dissuasif. La simplification des exigences sociales et environnementales au niveau européen est parfois vécue comme un recul, notamment en matière de reconnaissance des spécificités ESS.

Propositions

- Créer des passerelles entre les dispositifs européens et caribéens pour mutualiser les ressources.
- Simplifier les conditions d'accès aux programmes européens pour les acteurs ESS.

L'ESS en Guadeloupe est porteuse d'innovation sociale et d'ancrage territorial, mais elle souffre encore d'un déficit de reconnaissance, d'attractivité et de renouvellement. Pour consolider sa dynamique, elle doit renforcer son image publique, améliorer les conditions d'emploi, et investir dans la formation, les lieux dédiés et l'innovation locale. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la fragilité des ressources humaines et le besoin de mieux valoriser ses spécificités, le secteur ESS doit articuler ses efforts autour de trois leviers : reconnaissance et visibilité, renouvellement des talents, et ancrage territorial.

4.1 Reconnaissance, image et visibilité publique de l'ESS

Constats

L'ESS demeure perçue comme une économie marginale ou subsidiaire, peu visible dans le débat public, et souvent associée à une logique de réparation plus qu'à une dynamique de transformation. Les initiatives réussies sont peu valorisées, les missions d'intérêt général peu reconnues, et les dispositifs de communication souvent absents ou sous-dimensionnés. Le manque d'acculturation du grand public et des décideurs limite la portée du secteur.

Freins

La communication limitée, la dépendance aux subventions et la faible bancarisation fragilisent la reconnaissance du secteur comme acteur économique à part entière. La sous-utilisation des marchés réservés ou des dispositifs de soutien spécifiques témoigne du manque de mobilisation des leviers existants.

Propositions

- Lancer une campagne de communication ultramarine pour promouvoir l'ESS (TV, réseaux sociaux, événements).
- Créer un tiers-lieu régional vitrine des projets ESS.
- Valoriser les ressources financières disponibles et les réussites locales.
- Positionner l'ESS comme pilier de l'économie durable en Outre-mer.

4.2 Talents, éducation, conditions d'emploi et renouvellement générationnel

Constats

L'ESS fait face à un vieillissement préoccupant de ses bénévoles et de ses responsables, à un déficit d'attractivité auprès des jeunes, et à une faible intégration dans les dispositifs d'orientation scolaire. Les conditions salariales et la précarité des emplois limitent la fidélisation des compétences. Les femmes sont largement majoritaires dans les emplois du secteur, traduisant une orientation genrée et peu diversifiée.

Freins

L'absence de reconnaissance des compétences acquises dans l'ESS et le manque de passerelles avec le privé restreignent les parcours professionnels. L'engagement des jeunes est freiné par le manque de visibilité, de valorisation et de perspectives. L'instabilité des financements complique la construction de parcours pérennes.

Propositions

- Introduire des modules ESS dans les programmes éducatifs dès le secondaire.
- Promouvoir les compétences bénévoles dans les CV et favoriser les passerelles vers le privé.
- Mettre en place des formations professionnalisantes à destination des bénévoles et salariés.
- Déployer un accompagnement RH et financier pour stabiliser les parcours.
- Favoriser la mixité des métiers ESS (témoignages, mentorat, valorisation masculine/féminine).

4.3 Lieux, innovation et ancrage territorial

Constats

Le manque de locaux freine fortement le développement de projets ESS. L'accès au foncier est difficile sur un territoire insulaire restreint. Dans le même temps, des dynamiques fortes émergent autour de filières locales (ressourceries, agriculture durable, économie bleue, industries culturelles), qui témoignent de la capacité du secteur à répondre aux besoins endogènes.

Freins

La concurrence entre structures sur les financements limite les coopérations. Les dispositifs d'accès à l'immobilier ou au foncier restent inadaptés. La diversité des profils ESS et la faible lisibilité des accompagnateurs compliquent la structuration de filières. L'innovation sociale manque encore de reconnaissance institutionnelle.

Propositions

- Faciliter l'accès au foncier pour les projets à impact social.
- Développer des tiers-lieux et boutiques solidaires pour mutualiser les ressources.
- Créer ou renforcer des dispositifs d'appui à l'innovation sociale et au développement endogène.
- Construire des ponts entre ESS et économie classique pour décroisonner les marchés.

Analyse

La réussite de la Stratégie nationale ESS repose sur sa capacité à être incarnée dans les territoires, à s'adapter à leurs spécificités, et à mobiliser l'ensemble des parties prenantes dans un effort collectif et cohérent. En Guadeloupe, les acteurs ont insisté sur la nécessité d'un déploiement opérationnel clair, articulé à la stratégie régionale, et soutenu par une animation territoriale renforcée. L'expérience montre que sans calendrier précis, sans budget identifié, ni gouvernance animée, les ambitions stratégiques restent lettre morte. Il est donc impératif de combiner vision partagée, moyens adéquats et engagement actif à tous les niveaux : national, territorial et individuel.

Leviers d'actions

À l'échelle nationale

À l'échelle nationale, les attentes exprimées par les acteurs guadeloupéens portent sur la nécessité d'un cadrage clair, doté d'un calendrier précis, d'un budget renouvelable, et d'un pilotage homogène. Il est impératif que la stratégie nationale ESS s'articule de manière cohérente avec les stratégies régionales, notamment les SRDEII, afin de garantir une déclinaison opérationnelle réaliste et concertée.

Les instances nationales doivent garantir une animation descendante et ascendante, appuyée par des outils de suivi homogène à travers le territoire. Ce suivi devra non seulement permettre la remontée des actions locales, mais aussi assurer une visibilité partagée des avancées, en particulier vis-à-vis des financeurs et partenaires. La mise en place d'un espace de suivi structuré, piloté au niveau national mais ancré dans les réalités régionales, permettra de consolider les données, d'évaluer les actions et de nourrir la trajectoire stratégique.

Enfin, la communication nationale et le plaidoyer politique apparaissent essentiels pour légitimer l'ESS dans les politiques publiques : campagnes de sensibilisation, valorisation de l'engagement des entreprises classiques via les clubs « Les entreprises s'engagent », et actions d'influence ciblées auprès des parlementaires et collectivités.

À l'échelle régionale

Au niveau territorial, les acteurs guadeloupéens appellent à une déclinaison locale de la stratégie nationale par le biais d'un plan d'action régional structuré, co-construit avec les acteurs et adapté aux priorités locales. Cette stratégie locale doit non seulement refléter les enjeux guadeloupéens (insularité, transition climatique, vieillissement, innovation sociale), mais aussi être portée par une gouvernance claire, outillée et visible.

La CRESS est identifiée comme l'acteur clé pour porter cette animation territoriale. Son rôle devrait être renforcé à travers un soutien financier sécurisé, idéalement via une taxe parafiscale, et une modernisation de son offre de services. Elle pourrait également être positionnée comme un véritable acteur consulaire à l'instar des CCI ou CMA.

La territorialisation de la stratégie nécessite la **mobilisation active des EPCI**, souvent absents des dynamiques ESS malgré leur rôle central dans l'aménagement et le développement local. Des **temps d'échange et de coordination** réguliers avec ces acteurs doivent être systématisés.

Enfin, il est nécessaire de créer **des espaces physiques de coopération**, tels que des tiers-lieux ESS, qui permettent l'échange de pratiques, la mutualisation des ressources et l'incarnation concrète de la stratégie. L'organisation de **temps forts régionaux** (événement PTCE, colloques, ateliers citoyens) contribuera à structurer la dynamique collective.

À l'échelle individuelle

L'appropriation de la stratégie passe également par l'engagement des individus, qu'ils soient professionnels, bénévoles, citoyens, ou élus. En Guadeloupe, les participants ont souligné l'importance d'une mobilisation large et continue des parties prenantes. Chaque acteur, à son échelle, peut devenir ambassadeur de la stratégie et contribuer à sa diffusion.

Cela suppose d'encourager la participation aux événements, matinales, séminaires et de créer une culture du partage de savoirs entre structures expérimentées et émergentes. Les jeunes, en particulier, doivent être sensibilisés aux métiers d'avenir de l'ESS, par des campagnes dans les établissements scolaires, des témoignages inspirants et la valorisation de l'engagement bénévole dans les parcours de formation.

Les élus locaux jouent un rôle central : leur sensibilisation active à l'importance de l'ESS est un levier crucial pour son intégration dans les politiques publiques. Parler de la stratégie, la relayer dans les réseaux personnels et professionnels, identifier des banques partenaires, contribuer au plaidoyer collectif : autant de gestes individuels qui nourrissent l'action collective.